



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Adaptation des cours en école de musique.

Question écrite n° 38971

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la deuxième étape du déconfinement pour les écoles de musique et conservatoires. En effet, si les cours adultes et enfants peuvent reprendre en présentiel, aussi bien en individuel qu'en pratique d'ensemble, les cours d'instruments à vent et les cours de pratique vocale ont besoin de s'adapter en raison de la difficulté d'exercer avec un masque. Des mesures particulières peuvent être étudiées avec notamment la pratique en extérieur ou dans des salles offrant la possibilité de créer des flux d'air par l'ouverture de plusieurs fenêtres. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Retour du projet de réponse à la DGCA pour actualisation

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38971

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4156

Réponse publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page

Erratum de la réponse publiée au JO le : [14 juin 2022](#), page